

PROFESSION DE FOI*

Collège 5B des "Autres sociétés coopératives agricoles et sociétés d'intérêt collectif agricole"

Les élections aux Chambres d'Agriculture en 2019 sont l'occasion pour Coop de France Nouvelle Aquitaine de rappeler la place et l'évolution de l'Agriculture en France, ainsi que les conditions de maintien d'un tissu agricole dense et actif, moteur économique des territoires et l'économie française.

Il y a à peine 70 ans, la France avait une production agricole déficitaire, qui nécessitait à la fois le rationnement alimentaire de la population, et l'importation massive de produits de l'étranger. Une politique volontariste tant française qu'européenne a permis aujourd'hui que l'Agriculture Française devienne une grande puissance mondiale (8ème en production, 4ème pour l'exportation) et est aussi le 1^{er} secteur économique en France. Parallèlement, la sécurité sanitaire des aliments n'a jamais été aussi bonne avec une baisse constante des maladies liées à l'alimentation et une augmentation sans précédent de l'espérance de vie.

Aujourd'hui les attentes sociétales ont évolué et la coopération agricole, en tant que 1^{er} acteur de la filière et dans une démarche responsable, se doit d'y répondre pour promouvoir une alimentation durable :

- avec une production agricole respectueuse de l'environnement (biodiversité, utilisation eau, utilisation de produits phytosanitaires, ...), du bien-être animal, et qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique
- accessible à tous les français en termes de coûts
- qui assure une qualité sanitaire de la production pour les consommateurs
- qui rémunère à son juste prix les agriculteurs, seul facteur de maintien d'un tissu agricole et d'une vitalité des territoires ruraux

Si les coopératives agricoles de Nouvelle Aquitaine sont largement impliquées pour mettre en œuvre des mesures agroenvironnementales (avec Agri Confiance ©, GIEE, ...) ou en déployant des politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (avec l'outil 3D en particulier), Coop de France Nouvelle Aquitaine rappelle néanmoins que les réponses aux attentes sociétales ne peuvent se faire à n'importe quelles conditions :

- Le changement de pratiques agricoles **demande du temps** pour trouver des solutions techniquement aussi efficaces et financièrement acceptables pour les exploitations agricoles
- Le changement de ces pratiques nécessite **une main d'œuvre plus importante**, que les coopératives et les exploitants agricoles ont du mal à trouver et stabiliser
- En parallèle des attentes sociétales française qui demandent une évolution des pratiques culturelles, on poursuit **l'importation massive de produits étrangers** dont les conditions de production (environnementales, sanitaires, sociales) sont inférieures au standard français et à un prix moindre, donc avec un vrai danger d'arbitrage économique au détriment des produits français
- Une **rémunération insuffisante de la production agricole** française, du fait d'une pression sur les prix, qui ne permet pas aux agriculteurs de vivre normalement de leur métier et d'engager une transition agroécologique rémunératrice
- Des **oppositions sociétales pour mettre en œuvre des alternatives** ou des cultures de diversification dans les territoires (amélioration génétique des semences, création de réserve de substitution en eau) ce qui aboutit à des impasses techniques

- Un **nouveau modèle économique à trouver à l'export**, sur un marché mondial ouvert, aux prix mondiaux souvent inférieurs et très volatiles

Partant de ces constats, le Conseil d'Administration de Coop de France Nouvelle Aquitaine a élaboré la stratégie de notre syndicat professionnel régional et les élections aux Chambres d'Agriculture sont l'occasion de souligner les points que les élus souhaitent porter dans les débats régionaux agricoles :

1. **Défense du modèle coopératif sur le territoire** : affirmer le modèle coopératif, aventure collective portée par et pour les agriculteurs, comme un modèle d'avenir, résilient et protecteur pour ses adhérents. Cela passe aussi par notre mobilisation dans le cadre de la loi EGALIM, pour alerter des conséquences négatives de certains articles (ordonnance statut, séparation conseil / vente, interdiction 3R) sur les coopératives
2. **Remettre l'économie au centre du débat**, car seule la création de valeur et une rémunération juste des agriculteurs permettront de maintenir un tissu agricole et de mettre en œuvre les attentes sociétales
3. **Engager le monde coopératif dans la transition agro-écologique**, en accompagnant les coopératives pour déployer des politiques volontaristes, mais aussi en communiquant sur les bonnes pratiques coopératives auprès des parties prenantes régionales, en défendant les questions de disponibilité en eau sur tous les territoires de Nouvelle Aquitaine, en militant pour une évolution rationnelle et concertée des pratiques agricoles sur les territoires
4. **Favoriser l'innovation sous toutes ses formes** (technique, organisationnelle, marché, produit, ...) source de création de valeurs pour les coopératives et leurs adhérents
5. **Accompagner les coopératives dans des stratégies différenciantes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, historiquement développée dans la région, et qui permet aujourd'hui de répondre aux attentes des consommateurs
6. **Faciliter le renouvellement et l'installation des jeunes**, en rendant attractif le métier d'agriculteurs et le modèle coopératif
7. **Promouvoir les produits coopératifs** auprès de grande distribution et de la restauration hors domicile pour faciliter la commercialisation des produits, en s'appuyant sur la spécificité coopérative de la production
8. **Soutenir les filières et le développement du Bio**, car en tant qu'acteur majeur de l'agriculture régionale et de part la maîtrise de la production et de la transformation, les coopératives agricoles sont les organisations les plus à même de constituer des politiques de filière créatrice de valeurs au profit de leurs adhérents

Présentation de Coop de France Nouvelle Aquitaine

Coop de France Nouvelle Aquitaine est le syndicat professionnel unifié des 270 coopératives agricoles et de leurs filiales, des 1700 CUMA, des 60000 adhérents, des 29 000 salariées qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de la Région Nouvelle Aquitaine avec plus de 11 milliards de CA. Près de 40% du CA en agroalimentaire, 65% de la collecte en grandes cultures, 25% des surfaces en viticulture,

Porte-parole et interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, de la société civile, des médias, Coop de France Nouvelle Aquitaine a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

Pour toute information : Philippe Sommer ; délégué régional au 06 87 87 66 02 ou psommer@nouvelleaquitaine.coopdefrance.coop

COOP DE FRANCE NOUVELLE AQUITAINE

CS 20090 - Europarc – 3 avenue Léonard de Vinci – 33608 Pessac Cedex

Tél. 05 56 00 78 60

E-mail : contact@nouvelleaquitaine.coopdefrance.coop – Site web : www.lacooperationagricole.coop

SIRET 823 634 779 00016 – APE 9411Z – TVA intracommunautaire : FR 69823634779

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331064233 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine